

La meule en plâtré avec un groupe de trois meulettes. Le sable ayant été soigneusement évacué au pinceau, on peut se faire une idée de l'étalement en nappe des vestiges sur le sol d'un habitat, outils et éclats et de leur densité au mètre carré.

UNE MEULE NÉOLITHIQUE ORNÉE DU TÉNÉRÉ (SAHARA NIGÉRIEN)

Depuis 1969, une équipe de préhistoriens et de géologues quaternaristes de l'Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer a entrepris l'étude concertée des régions désertiques du Niger oriental que délimitent à l'Ouest et au Sud les massifs de Takolokouzet et de Termit, et vers l'Est et le Nord, la falaise du Kawar et le plateau du Djado. Au rythme de deux missions annuelles, la plupart des reliefs qui bordent le Ténéré auront donc été prospectés en 1975.

J'ai déjà eu l'occasion de présenter dans cette revue quelques stations rupestres nouvelles de l'Air oriental. Depuis, d'autres découvertes sont venues compléter les premières, et l'ensemble, aujourd'hui intégralement relevé et en cours d'étude, peut prétendre à une place de choix parmi les stations gravées sahariennes, aussi bien par le nombre que par la qualité des œuvres représentées.

C'est à nouveau d'art, mais d'art mobilier cette fois, qu'il sera question ici : je voudrais en effet présenter une meule ornée, sans doute le premier objet décoré autre que céramique actuellement connu, attribuable de façon certaine à ce faciès du néolithique saharien dit « Ténérien » que la mission Berliet a rendu célèbre au début des années soixante.

Cette meule présente un double intérêt : d'abord sa situation qui est particulière, ensuite le fait qu'elle soit

ornée, ce qui jusqu'à présent reste exceptionnel au Sahara pour cette catégorie d'objets.

Je l'ai découverte en 1970 sur un des nombreux et immenses gisements de surface qui entourent le plateau situé immédiatement à l'Ouest du rocher d'Areschima : celui-ci délimite avec les kori Tafidet et Ajioua un secteur où le néolithique est d'une abondance et d'une richesse tout à fait comparable à la région plus septentrionale de l'Adrar Bous.

On sait que cet épanouissement du néolithique sur le pourtour de l'Air témoigne des conditions climatiques très favorables qu'ont connues les régions méridionales du Sahara après un bref épisode aride que des données chronologiques récentes situent vers 7.500 B.P. Les villages, que l'on peut suivre parfois sur des kilomètres, semblent surtout s'être groupés à proximité des affleurements de rhyolite d'où l'homme tirait la matière de son équipement lithique.

Les descriptions de C. Joubert et R. Vaufrey, puis celles de J. Tixier, ont fait connaître la perfection technique et l'originalité de cet outillage pour lequel ce dernier a proposé de reprendre, en le précisant, le terme de « Ténérien » créé par M. Reygasse dès 1934 et que A. Ruhlmann avait critiqué par la suite.

Mais une démarche purement typologique, aussi poussée qu'elle soit, ne

saurait à mon avis suffire à définir complètement ce néolithique car l'étude des diverses situations qu'occupent les outils sur les gisements semble au moins aussi importante que l'analyse des caractères morphologiques de ces outils. Cet aspect de la question n'a pas encore retenu l'attention ; il me paraît pourtant essentiel.

En effet, bien qu'il s'agisse de gisements de surface ayant subi les méfaits de l'érosion dont le principal sans doute été l'étalement en nappe des vestiges, ce qui a fait se perdre la micro-information que pourrait restituer une fouille topographique classique, il n'en reste pas moins que des structures sont immédiatement visibles sous la mince pellicule de sable qui les recouvre plus ou moins, et qu'elles dessinent sur le sol un espace habité, organisé. Les plus fréquentes sont les groupements d'éléments généralement lourds de l'outillage, haches, herminettes, faucilles ou disques, dont la répétition de site en site écarte absolument l'idée de hasard.

Ces groupements d'outils sont homogènes ou hétérogènes, et vraisemblablement de nature diverse car on peut raisonnablement supposer que des herminettes en tas sur un atelier ou disposées en cercle à la périphérie d'un gisement constituant des documents dont la signification est très différente.

Il n'est pas dans le propos de cet article de répertorier ces structures et

d'anticiper sur leur analyse, mais il n'était guère possible de présenter la meule en l'isolant de son contexte. Son intérêt venait d'abord du fait qu'elle semblait intégrée à un ensemble dont les éléments, notamment ces outils groupés de façon si particulière en plusieurs endroits sur une petite surface, pouvaient être présumés en relation entre eux.

Le sable, en le recouvrant en partie, donnait de ce dispositif une image floue qu'un décapage horizontal a permis, pour ainsi dire, de mettre au point.

Sont apparus alors avec netteté les détails de l'organisation des vestiges, scrupuleusement laissés sur le sol dans leur position de découverte, en même temps qu'une série de trous de poteaux, formellement identifiables et profonds de 20 à 30 cm. Ces derniers attestent l'existence probable d'une superstructure, aujourd'hui disparue, dans le périmètre de laquelle la meule occupe une situation remarquable.

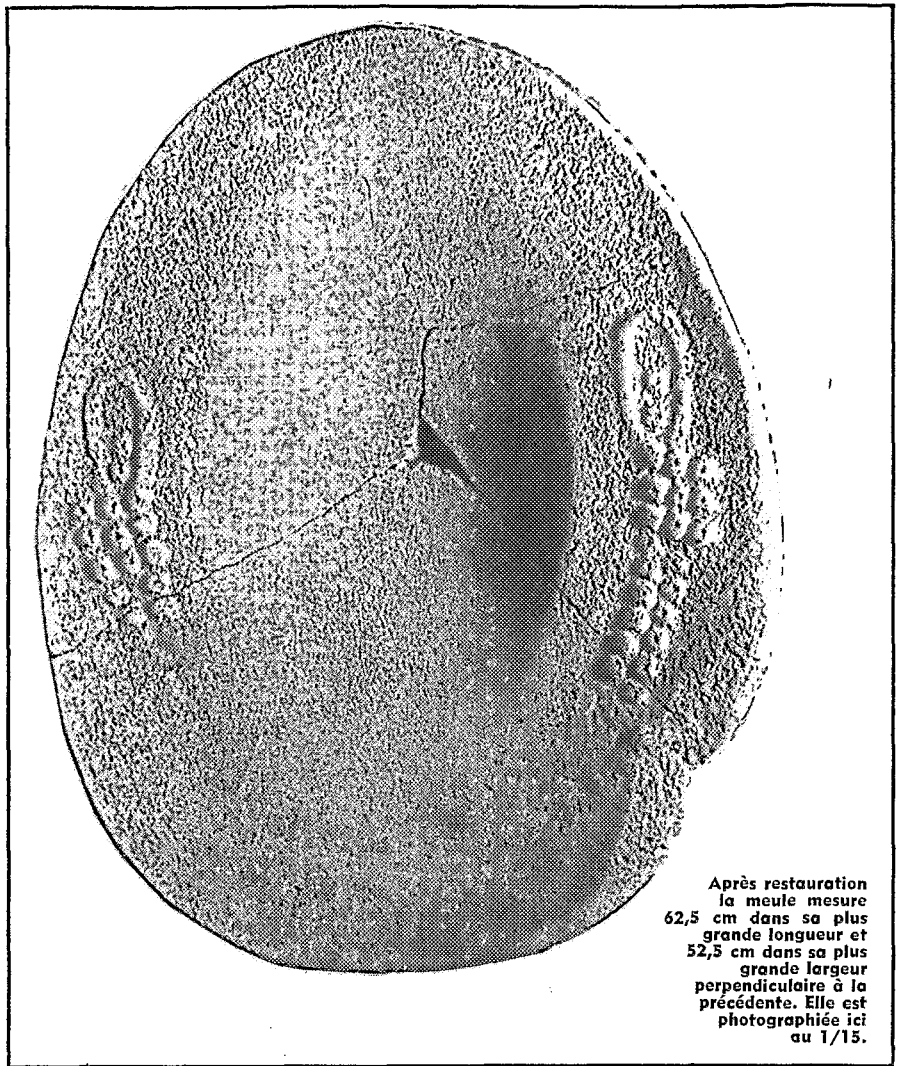
Le pinceau qui la dégaga du sable la fait apparaître malheureusement brisée en trois morceaux sous l'effet de son propre poids, mais dans la position exacte où elle a été abandonnée : la molette est encore posée au fond de la meule près de laquelle un petit groupe de trois autres molettes semblent attendre de servir à leur tour.

Ces molettes extérieures, tout à fait dans l'ambiance de ce néolithique où le rassemblement de l'outillage sur les gisements est vraiment une expérience courante, sont usées et tirées d'une roche volcanique grise alors que la meule et sa molette sont en grès.

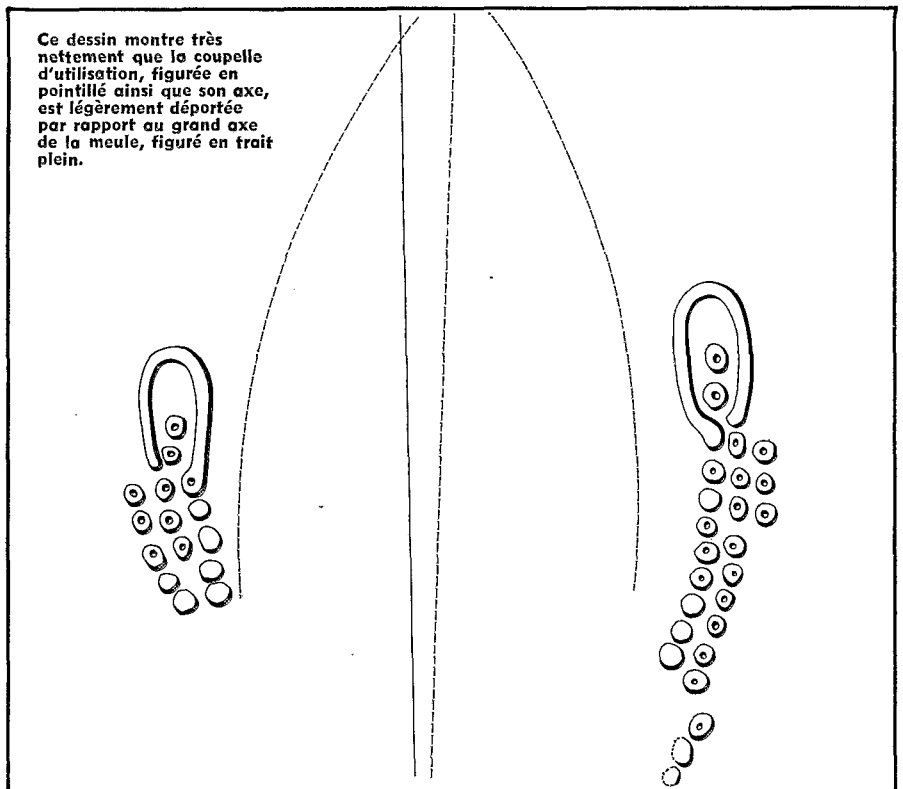
L'ensemble évoque irrésistiblement un poste de travail.

Le fait que cette meule soit ornée ajoute évidemment beaucoup d'intérêt à la découverte. On n'ignore pas en effet que les meules portant un ornement sculpté ou gravé sont très rares au Sahara. Je n'en connais que trois : une provient du Tassili n'Ajjer et L. Balout puis H. Camps-Fabrer en ont donné chacun une photographie, une autre découverte près de Tihigaline a été décrite par J.-P. Savary, une troisième enfin a été trouvée par J.-P. Maître dans la Téfedest centrale. A ces meules sahariennes, on peut ajouter celle de la grotte de Taforalt au Maroc oriental, rapportée à un niveau épipaléolithique par A. Ruhlmann et publiée par J. Roche. Aucune ne porte un ornement immédiatement identifiable, mais un décor géométrique ou rythmique, basé ou non sur la symétrie.

La multitude des objets utilitaires décorés, décrits par l'ethnographie, ne se présentent souvent pas différemment :



Après restauration la meule mesure 62,5 cm dans sa plus grande longueur et 52,5 cm dans sa plus grande largeur perpendiculaire à la précédente. Elle est photographiée ici au 1/15.



Ce dessin montre très nettement que la coupelle d'utilisation, figurée en pointillé ainsi que son axe, est légèrement déportée par rapport au grand axe de la meule, figuré en trait plein.

la décoration doit s'intégrer à un support dont la forme est imposée par des mobiles techniques et donc s'accommoder des surfaces laissées libres par la fonction de l'objet. Celles-ci sont souvent restreintes et localisées aux bordures, comme c'est le cas pour les meules. Il semble que le « géométrisme » du décor de ces dernièrement en premier lieu déterminé par cette localisation.

C'est ainsi qu'apparaît d'abord la décoration de la meule d'Areschima : un ornement en champlevé sur la partie la plus plate du rebord, dédoublé horizontalement en miroir par rapport à la coupelle d'utilisation et épousant la forme ovale de la meule.

On peut d'ailleurs penser que cette ornementation n'a pas été strictement limitée à la portion méridionale de la meule et que les rangées de bossettes issues des deux motifs en anneau allongé ouvert ont été plus longues qu'elles ne sont aujourd'hui. L'examen des traces d'utilisation permet en effet de voir à ce niveau un creusement plus profond et plus large, vraisemblablement dû à l'action de la mollette ramenée vers lui par l'utilisateur, mordant sur les bossettes et les rangées internes, plus usées que les autres, en effaçant sans doute quelques-unes à droite et endommageant surtout le motif de gauche. A cet égard, le croquis montre plus nettement qu'une photographie que la coupelle d'utilisation est légèrement déportée par rapport au grand axe de la meule ; c'est en s'exerçant ainsi de biais que le broyage a sensiblement raccourci les rangées de bossettes de l'ornement de gauche.

Que la décoration de la meule ait été plus importante avant qu'elle serve paraît certain ; rien n'indique toutefois que cette décoration ait pu courir tout le long de ce qui devait être la partie arrière de la meule lorsqu'elle était en service. On remarquera enfin que la plupart des bossettes sont légèrement creusées d'un petit trou central ; il est probable que toutes l'étaient à l'origine et que seule l'usure a modifié l'aspect de quelques-unes.

Il reste que retrouver dans la meule d'Areschima la tendance générale qui consiste à employer des motifs géométriques dans la décoration d'objets usuels n'épuise pas totalement le sujet. Un ornement comme celui-là peut également être la représentation très évoluée d'une forme qui n'est plus à présent identifiable sans contexte. Et l'imagination se dépenserait sans doute en pure perte à essayer de lui trouver malgré tout une signification, au moins tant que des états plus explicites qui permettraient des comparaisons sérieuses n'auront pas été découverts. Il était tentant de rechercher des figu-

rations de ce type dans la plus ancienne série de gravures rupestres situées à quelques kilomètres de là, dans les kori du Takolokouzet ; les dessins géométriques y sont en effet nombreux, mais je n'en ai vu aucun qui soit comparable.

Les emplacements d'anciens foyers, malheureusement vides, sont assez nombreux sur tous ces gisements néolithiques. L'un d'eux, pourtant, à peu de distance du site d'où provient la meule, contenait encore quelques charbons qui ont pu être datés par le radiocarbone. L'âge obtenu est relativement bas pour cette industrie : 4470 ± 115 ans B.P. (échantillon 1-53-49, Teledyne Isotopes, U.S.A.). Comparé à la datation effectuée par la mission Berliet à l'Adrar Bous III, qui est plus vieille de six cents ans, il ne manque d'ailleurs pas d'intérêt.

J.-P. ROSET,
Chargé de recherche
de l'O.R.S.T.O.M.
B.P. 65, Fort-Lamy
(Tchad).

BIBLIOGRAPHIE

- Balout (L.) : Algérie préhistorique. Paris, A.M.G., 1958, p. 152.
Camps-Fabrer (H.) : Matière et mobilier dans la préhistoire nord-africaine et saharienne. Mémoires du C.R.A.P.E., t. V, 1966, Paris, A.M.G., pp. 285-287.
Joubert (C.) et Vaufrey (R.) : Le néolithique du Ténéré. L'Anthropologie t. L, 1941-46, pp. 325-330, 3 fig.
Leroi-Gourhan (A.) : Reconstituer la vie. Sciences et Avenir, numéro spécial hors série n° 7, la vie préhistorique, 1971, pp. 57-68.
Maître (J.-P.) : Contribution à la préhistoire de l'Ahaggar. I. Téfedest centrale. Mémoires du C.R.A.P.E., t. XVII, Paris, A.M.G., 1971.
REYGASSE (M.) : Observations sur un faciès nouveau du néolithique des confins algéro-soudanais. XI^e Congrès préhist. de France, Périgueux, 1934, pp. 577-584.
Roche (J.) : L'épipaléolithique marocain. Libya, t. VI-VII, 1958-1959, pp. 159-192.
Roset (J.-P.) : Art rupestre en Air. « Archeologia », n° 39, mars-avril 1971, pp. 24-31.
Roset (J.-P.) : Nouvelles stations rupestres situées dans l'Est de l'Air (massif de Takolokouzet). Communication au 7^e Congrès panaf. de préh. et d'ét. du Quaternaire, Addis-Abéba, déc. 1971, sous presse.
Ruhmann (A.) : Le Ténéréen. Bull. Soc. Préh. du Maroc, t. X, 1936, pp. 3-15.
Savary (J.-P.) : Note sur une meule néolithique ornementée provenant de Tihigaline (Sahara orientale). Bull. S.P.F., t. LX, 1963, n° 5-6, pp. 316-319.
Savary (J.-P.) : A propos de l'idole d'Is-saouane et de la meule de Tihigaline (sculptures néolithiques sahariennes). Bull. S.P.F., t. LXII, 1965, fasc. 2, pp. 465-475.
Servant (M.) et Servant (S.) : Les formations lacustres et les diatomées du quaternaire récent du fond de la cuvette tchadienne. Rev. de Géol. phys. et de Géol. dynam., 2 vol., XII, fasc. 1, pp. 63-76, Paris 1970.
Tixier (J.) : Le « Ténéréen » de l'Adrar Bous III. Documents scientifiques des missions Berliet Ténéré - Tchad, A.M.G., Paris, 1962, pp. 333-348.

LES PEINTURES DE LA CHAPELLE DE SAINT-GONÉRY (Morbihan)

« Voulez-vous connaître dans son intimité l'art breton ? Il vous faudra cheminer par les sentiers de la Lande... » Ainsi s'exprime Henri Waquet, l'un des meilleurs spécialistes en la matière.

La Bretagne est longtemps restée une région très isolée, très fermée aux influences extérieures. Sa population ne se groupait guère dans de grandes villes, mais dans de très nombreux petits villages. Les seigneurs, dans leurs châteaux et leurs manoirs, menaient une vie aussi fruste que celle des paysans : aussi l'art breton est-il essentiellement populaire. Il n'y eut, pour ainsi dire, pas d'art d'apparat, pas de somptueux décors dans les riches demeures. Par contre, les chapelles et les églises étaient ornées avec amour.

Le climat ne permettant pas la peinture à la fresque, les artistes, ou plutôt les artisans, commencèrent à exécuter des compositions en couleur sur les lambris. Cet usage était sans doute déjà en vigueur au XV^e siècle, mais il s'épanouit au XVI^e et c'est de cette époque que datent les peintures que nous présentons ici. La chapelle de Saint-Gonéry remonte vraisemblablement au début du XVI^e siècle ; elle est précédée d'un massif roman. Sa flèche, inclinée, est en plomb et ne remonte qu'à 1612. Sur les lambris, nous voyons des scènes tirées de l'Histoire Sainte. Images naïves dont la fraîcheur n'exclut pas l'ambition.

Les artisans-peintres n'avaient pas de clientèle civile et pas de rapports au-delà de leur province. Peut-être leur montrait-on parfois des miniatures ou des gravures ? Sans contact avec le grand art contemporain, ils se laissaient guider par leur goût des couleurs (ce qui éclate dans les costumes locaux) et laissaient libre cours à leur imagination.

Les scènes qu'ils ont peintes à Saint-Gonéry servaient sûrement à enseigner l'Histoire Sainte aux gens d'alentour : de « l'audio-visuel » avant la lettre !... La liberté et l'innocence des compositions que nous vous montrons sont bien faites pour être appréciées à une époque où l'inspiration est plus cotée que les techniques artistiques savantes.

Ci-contre : Fresque de l'église de Saint-Gonéry. La création des astres. (Photo P. Meurou.)

Au verso : La création des animaux. (Photo P. Meurou.)